

SESSION DE MARS 2011

Objets traités par le Grand Conseil

Séance du 29 mars 2011

11.011 PETITION – BAISSSE DES SUBVENTIONS DES LOYERS SUBVENTIONNES

Rapport de la commission des pétitions et des grâces concernant la pétition du groupe action Pierre-à-Bot, intitulée "Baisse des subventions des loyers subventionnés"

11.123 Postulat de la commission des pétitions et des grâces

Loyers subventionnés: prorogation des aides jusqu'au 31 décembre 2022 et politique du logement

Postulat accepté par 58 voix contre 52.

11.129 Postulat du groupe socialiste

Allocation logement

Postulat accepté par 57 voix contre 49.

11.008 CENTRALES NUCLEAIRES

Rapport du [Conseil d'Etat](#) et de la [commission "Centrales nucléaires"](#) à l'appui d'un projet de décret concernant l'avis du canton de Neuchâtel sur la demande d'autorisation générale pour le renouvellement des centrales nucléaires et sur l'étape 1 du plan sectoriel "Dépôts en couches géologiques profondes"

Entrée en matière acceptée, non combattue.

Projet de décret, amendé, adopté au vote par appel nominal par 66 voix contre 29 (+ 18 abstentions).

11.128 Postulat du groupe socialiste

Pour une vision globale des énergies renouvelables

Postulat accepté non combattu.

11.009 GEOINFORMATION

Rapport à l'appui d'un projet de loi d'introduction de la législation fédérale sur la géoinformation (LGéo): loi cantonale sur la géoinformation (LCGéo)

Projet de loi adopté par 107 voix sans opposition.

08.136 DROIT A UN SALAIRE MINIMUM

a) Rapport de la commission législative concernant le projet de décret Marianne Ebel 08.136, du 20 février 2008, sous forme d'initiative constitutionnelle portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (droit à un salaire minimum)

b) Avis du Conseil d'Etat

Début du débat d'entrée en matière.

Séance du 30 mars 2011

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

Le Conseil d'Etat a répondu par écrit à une question et oralement à 20 questions, ainsi qu'à 4 interpellations.

3 interpellations ont été développées.

11.130 **Projet de résolution Marianne Ebel à l'adresse de la population neuchâteloise**

Le Grand Conseil présente ses excuses à la population neuchâteloise

Présents: 113 députés, majorité 2/3: 75 députés.

Projet de résolution refusé par 93 voix contre 14, le 30 mars 2011.

08.136 **DROIT A UN SALAIRE MINIMUM (SUITE)**

Entrée en matière acceptée par 56 voix contre 55.

Projet de décret, amendé, adopté par 56 voix contre 55 en première lecture.

Une deuxième lecture aura lieu à la session de mai 2011.

11.017 **IMPOSITION DES PERSONNES MORALES STRUCTURES D'ACCUEIL DES ENFANTS**

Rapport à l'appui d'un projet de décret portant modification:

1. de la loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (imposition des personnes morales)
2. du décret soumettant au vote du peuple:
 - a) l'initiative législative populaire "pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité";
 - b) le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'une loi sur l'accueil des enfants (LAE)

Entrée en matière acceptée non combattue.

Projet de décret adopté par 104 voix sans opposition.

11.010 **ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER**

Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit de 750.000 francs pour le renouvellement d'un camion cureur

Projet de décret adopté par 89 voix contre 3.